

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2012

ECOLES PRIVEES - CLASSES DE DECOUVERTE

SUBVENTIONS 2011-2012

ORGANISME GESTIONNAIRE DE L'ECOLE	SEJOUR	CLASSES	NOMBRE TOTAL D'ELEVES	NOMBRE D'ENFANTS ROUENNAIS	NOMBRE DE JOURS	COUT DU SEJOUR PAR ENFANT	SUBVENTION VILLE PAR JOUR ET ENFANT (30 % du prix de journée plafonné à 50 €)	PARTICIPATION DE LA VILLE PAR ENFANT (subvention multipliée par le nombre de jours)	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'ECOLE (participation multipliée par le nombre d'élèves)
SAINTE-MARIE	Ecriture et illustration au Thoureil (MAINE et LOIRE)	CM1 et CM2	53	29	5	282,68 €	15,00 €	75,00 €	2 175,00 €
SAINT-SEVER/SAINT-CLEMENT	Cinéma et parc animalier à Tence (HAUTE-LOIRE)	1 CM1 et 1 CM2 (2)	50	30	6	355,50 €	15,00 €	90,00 €	2 700,00 €
SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	L'EAU	2 CM2	60	34	6	280,00 €	14,00 €	84,00 €	2 856,00 €
SAINT-DOMINIQUE	Poney à Fresquiennes (SEINE-MARITIME)	2 CP	52	18	3	83,00 €	8,30 €	24,90 €	448,20 €
SAINT-DOMINIQUE	Classe de mer à Asnelles (CALVADOS)	2 CM1 et 1/2	65	25	5	215,00 €	12,90 €	64,50 €	1 612,50 €
			280	136				TOTAL :	9 791,70 €

Participation de la Ville : 30 % du coût du séjour limité à 50 € par jour et par enfant, soit une subvention plafonnée à 15 € par jour et par enfant.

C.P. : cours préparatoire

C.E.1 : cour élémentaire première année

C.E.2 : cours élémentaire deuxième année

C.M.1 : cours moyen première année

C.M.2 : cours moyen deuxième année